

Délibération n°250038

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE SEQUESTRE étant assemblé en session ordinaire, à la mairie du Séquestre, après convocation légale, sous la présidence de M. POUJADE Gérard, Maire.

Etaient présents : Gérard POUJADE, Agnès BRU, Jean-Charles BALARDY, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Alexis BRU, Florence PORTRA, Stéphanie ALVERNHE, Jean-Pierre DEMNI, Jean-Pierre TORAN, Jennifer RENAUDIN Bruno VICTORIA, Audrey FOULQUIER, Pascale KHAMNOUTHAY, Sabrina PAULET, Jérôme POMARAT

Absents : Viviane DUBOIS (pouvoir donné à Alexis BRU), Jean-Marc NADAL (pouvoir donné à Jean-Pierre DEMNI), Sophie GRIMAUD ESCORISA (pouvoir donné à Florence PORTRA), Michel CUPOLI

Secrétaire de séance : Agnès BRU

Date de la Convocation : le 24/06/2025 Date d’Affichage : le 24/06/2025
Date de mise en ligne de la délibération : le 02/07/25

Nombre de Conseillers : 19	Abstentions : 0
Présents : 15	Vote pour : 18
Votants : 18	Vote contre : 0

Objet de la délibération :

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS POUR DIVERS ACHATS

Monsieur le Maire propose de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour financer plusieurs achats. Ces dépenses n'étant subventionnées par aucun autre organisme, le fonds de concours demandé serait de 50%.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

VU l'article L5216-5 VI du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2022_001 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois relative au dispositif de fonds de concours en faveur des communes 2022-205.

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant HT	Montant TTC	Libellé	Pourcentage	Montant
Mobilier ECOLE pour rentrée scolaire (MANUTAN COLLECTIVITE)	2 677.67 €	3 213.20 €	Fonds de concours C2A	50%	3 935.00 €
Mobilier CANTINE pour rentrée scolaire (MANUTAN COLLECTIVITE)	2 649.48 €	3 179.38 €	Autofinancement	50%	3 936.57 €
Panneaux photos animaux Sentier tour du Bois (PIC BOIS)	945.00 €	1 134.00 €			
Rideaux école (TISSUS DES URSULES)	793.61 €	952.33 €			
Frigo école (ELECTRO DEPOT)	483.31 €	579.97 €			
Barnums Forum des Associations (DECATHLON)	322.50 €	387.00 €			
TOTAL	7 871.57 €	9 445.88 €	TOTAL		7 871.57 €

- **SOLLICITE** un fonds de concours de 3 935 € auprès de la Communauté d'Agglomération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs aux subventions.

*Certifié conforme au registre.
Fait à LE SEQUESTRE, le 30 juin 2025*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication/notification.



**Le Maire,
Gérard POUJADE**

**La secrétaire de séance,
Agnès BRU**